

MARCHÉS PUBLICS

Ce que nous avons obtenu

- Les États-Unis ont accepté de donner aux Canadiens des possibilités égales de soumissionner la plupart des marchés du gouvernement fédéral américain valant entre 25 000 \$US et 171 000 \$US.

Qu'en est-il pour vous?

- Si vous êtes un fournisseur canadien, vous aurez accès à des marchés publics américains représentant un marché supplémentaire de 4 milliards \$. Les fournisseurs américains pourront aussi soumissionner sur nos marchés, ce qui représente pour eux un marché supplémentaire de 650 millions \$.
- Toutes les régions du Canada en profiteront. Ce sera bon pour l'ensemble de l'économie.

PRODUITS AUTOMOBILES

Ce que nous avons obtenu

- Le nouvel accord de libre-échange éliminera sur 10 ans les droits de douane sur les produits automobiles échangés entre le Canada et les États-Unis.
- Les véhicules produits devront avoir une teneur nord-américaine de 50 % pour bénéficier du régime de franchise entre le Canada et les États-Unis.

Ce que nous avons conservé

- L'Accord maintient les conditions et avantages que le Pacte de l'automobile accordait à GM, à Ford et à Chrysler.
- Les Trois Grands doivent continuer de respecter les engagements qu'ils ont pris touchant les niveaux de production au Canada.

Qu'en est-il pour vous?

- L'Accord englobe tout le commerce canado-américain des produits automobiles, y compris celui mené en vertu du Pacte de l'automobile.
- Si vous êtes un fabricant de pièces, vous profiterez des nouvelles règles. L'Accord encourage les entreprises de montage à acheter plus de pièces de fabrication canadienne et américaine.
- L'Ontario et le Québec seront les grands bénéficiaires.
- Les Canadiens pourront importer des États-Unis des voitures et des camions usagés.